

## **20230405 Le Monde**

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/04/05/de-jeunes-migrants-occupent-une-ecole-parisienne-desaffectee-du-16e-arrondissement-pour-denoncer-le-sort-reserve-aux-mineurs-non-accompagnes\\_6168275\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/04/05/de-jeunes-migrants-occupent-une-ecole-parisienne-desaffectee-du-16e-arrondissement-pour-denoncer-le-sort-reserve-aux-mineurs-non-accompagnes_6168275_3224.html)

## **De jeunes migrants occupent une école parisienne désaffectée du 16<sup>e</sup> arrondissement pour dénoncer le sort réservé aux mineurs non accompagnés**

*De 150 à 200 mineurs réclament une mise à l'abri. Ils sont notamment accompagnés par l'association Utopia56 qui demande que la présomption de minorité soit inscrite dans le droit français.*

Le Monde avec AFP

Environ 150 à 200 jeunes migrants se sont installés, mardi 4 avril au soir, dans une école désaffectée du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris pour réclamer une mise à l'abri, rapporte une journaliste de l'Agence France-Presse (AFP).

Ces mineurs non accompagnés (MNA), vivant la plupart du temps dans la rue, ont investi cette école vers 21 h 30. Les mêmes locaux avaient déjà été brièvement occupés par des migrants à l'initiative d'[Utopia56](#) en 2021, une association qui était, avec d'autres, à leur côté ce mardi.

Selon Nikolaï Posner, d'Utopia56, ces jeunes subissent une pression policière lorsqu'ils tentent d'installer des campements, d'où le recours au squat. « *Le but, c'est de rester jusqu'à ce qu'on nous propose une solution. On est venu ici il y a deux ans, on a eu des solutions dans la soirée* », a-t-il déclaré à l'AFP. « *On demande à ce que ces jeunes soient accompagnés par l'aide sociale à l'enfance* », le temps que soient examinés leurs recours auprès d'un juge des enfants, explique-t-il.

*Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Les préconisations de la mission d'information parlementaire sur les mineurs non accompagnés](#)*

### **« J'espère qu'on va nous prendre en charge »**

L'association milite pour que la présomption de minorité soit inscrite dans le droit français, afin que les jeunes migrants soient déclarés mineurs dès leur arrivée et jusqu'à décision du juge.

« *J'espère qu'on va nous prendre en charge* », a confié à l'AFP l'un d'entre eux, Alpha Oumar, 16 ans, qui dit être arrivé en France en décembre. Depuis, il vit dans la rue et raconte avoir beaucoup bougé, essentiellement entre la porte de la Villette et la porte de la Chapelle. « *La police nous interdit de rester, on est obligé de changer de coin* », explique-t-il, ajoutant : « *En arrivant en France, je ne m'attendais pas à ça.* »

*Lire notre éditorial : [Migrants : la France a le devoir d'agir pour les mineurs isolés](#)*

« *Malgré nos demandes répétées, la préfecture d'Ile-de-France ainsi que la secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance, Charlotte Caubel, refusent continuellement la mise en place d'un*

*espace d'échange et de concertation avec les acteurs de terrain, afin de mettre en place des solutions pérennes et constructives* », écrivent dans un communiqué les associations qui ont organisé cette occupation.

Ces associations, Utopia56, Timmy, TARA et les Midis du MIE, « *demandent un accompagnement pluridisciplinaire* » des jeunes migrants, « *adapté à leurs situations individuelles et dans des hébergements stables en Ile-de-France* ».

*Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Ces adolescents immigrés qui voudraient travailler](#)*

Le Monde avec AFP